

# DÉSERTIFICATION MÉDICALE

## Les élus catésiens prennent les devants

**LE CATEAU** En novembre dernier, les élus catésiens votaient la création d'un centre communal de santé. Près d'un an plus tard, le projet a bien avancé.

L'anticipation était le mot d'ordre du dernier conseil municipal catésien. « Il y a une tendance à la désertification médicale sur le territoire du Cateau et ses alentours. Même si nous avons encore six médecins en activité, il faut penser à l'avenir », explique Serge Siméon. Le vieillissement de la population locale ainsi que leur faible mobilité obligeaient les élus à prendre une décision : celle de favoriser l'accès aux soins pour tous. Le centre communal de santé viendra en complément de la maison médicale de garde. Cet établissement sera administré par la ville du Cateau. Il sera ouvert toute l'année, du lundi au vendredi. Le but du centre communal de santé est d'offrir une offre de soin de qualité à tous les Catésiens. Certaines visites à domicile seront possibles.

### DES BÉNÉFICES À EN TIRER, POUR TOUS

Une nouveauté qui offre des avantages pour les patients comme pour les médecins. Ces derniers bénéficieront d'un salaire et d'une patientèle garantis. Qui plus est, ces professionnels seront déchargés des tâches administratives. Surtout, les médecins pourront avoir des horaires stables, ainsi que des congés



Le centre socioculturel Couprie devrait accueillir le futur centre communal de santé (CCS)

relativement réguliers. Un cadre qui leur permet d'avoir une qualité de vie non négligeable. « Je pense que c'est très sécurisant pour un médecin qui débute de bénéficier de ce cadre », explique Serge Siméon. Les élus catésiens souhaitent voir des médecins extérieurs au Cambrésis s'installer à Le Cateau. Le but n'étant pas d'affaiblir les effectifs de médecins des communes avoisinantes. Le projet de CCS est d'ores

et déjà bien avancé. La rédaction du projet de santé est actuellement en cours. Les élus réfléchissaient à un lieu pouvant accueillir ce centre communal. Lors du dernier conseil municipal, ils ont opté pour le centre socio-culturel Couprie. Les différents travaux d'aménagement seront pris en charge par le CCAS.

Antoine Swiefflicki